

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
1. LA FRANCE AUX PRISES AVEC LA MENACE SECTAIRE	13
Une anxiété aussi aiguë que sélective, 13. – Entre la crainte légitime du « risque sectaire » et l'allergie au pluralisme religieux, 17. – Le modèle confessionnel du pluralisme religieux, 22. – La crise de la laïcité et l'affaïssement de la culture catholique : deux phénomènes inséparables, 28. – Une singularité difficile à concevoir hors des frontières, 30.	
2. LA SECTE, UN OBJET NON IDENTIFIÉ	37
Le retrait des juristes, 38. – Les incertitudes de la jurisprudence et de la pratique administrative, 40. – Les tâtonnements des politiques, 44. – Lutter contre la maladie et soutenir ses victimes, 55. – De la problématique prophylactique à la thèse de la « manipulation », 58. – Le délit de manipulation mentale, 62. – La perspective de l'Église catholique, 66. – Le fait sectaire sous l'œil du sociologue, 70.	
3. LES CROYANCES CONTEMPORAINES	
ET L'HORIZON MODERNE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE SOI	73
Des croyances orientées vers ce monde-ci, 76. – Des croyances en prise directe sur l'impératif moderne d'être soi, 81. – Les voies de la régénération, 91. – Le « réalisme du surnaturel » : les paradoxes de la « spiritualité de l'efficacité », 97. – Quête spirituelle et science moderne, 105.	
4. DE LA QUÊTE DE LA GUÉRISON AU MARCHÉ DES SIGNIFICATIONS :	
LA NOUVELLE ÉCONOMIE DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN	111
Au point nodal des croyances contemporaines : la question de la guérison, 111. – Le retournement du rapport entre la spiritualité, la	

religion et l'argent, 118. – La « disponibilité consommatrice », envers du « bricolage » croyant, 122. – Un nouveau régime de la vérité, 123. – Un « marché symbolique » de plus en plus large, 126. – Plus le croire s'individualise, plus il s'homogénéise, 131. – Des croyants qui circulent, 134. – Le paradoxe de la « recommunautarisation », 137.

5. LES NOUVELLES FORMES DE LA COMMUNALISATION RELIGIEUSE 141
 La typologie classique des formes de la sociabilité religieuse et ses limites, 141. – Les attentes et les formes de l'engagement, 147. – Une typologie des groupements volontaires de croyants, 154. – Trois remarques complémentaires, 170. – Les « dérives » de la communalisation religieuse, 173

6. QUE FAIRE ? 179
 Trois considérations préliminaires, 180. – Trois défis à affronter, 184. – Les différents registres de l'action de l'État en matière de régulation du religieux, 194.

CONCLUSION 205
 Penser la laïcité au début du XXI^e siècle : pour la création d'un Haut Conseil de la laïcité.

ANNEXE 211
 Le sociologue des religions au tribunal : ni témoin, ni expert ?

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 217